



Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.



LEHNING
LABORATOIRES

Laboratoires Lehning
3 rue du Petit Marais
57640 Sainte-Barbe, France

- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne sentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice :

1. QU'EST-CE QUE SINUSPAX, comprimé à croquer ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER SINUSPAX, comprimé à croquer ?
3. COMMENT UTILISER SINUSPAX, comprimé à croquer ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER SINUSPAX, comprimé à croquer ?
6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

1. QU'EST-CE QUE SINUSPAX, comprimé à croquer ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

SINUSPAX, comprimé à croquer est un médicament homéopatique traditionnellement utilisé dans le traitement adjuvant de la sinusite et dans le traitement de la rhinite.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER SINUSPAX, comprimé à croquer ?

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres,

contactez-le avant de prendre ce médicament.

N'utilisez jamais SINUSPAX, comprimé à croquer :

- si vous êtes allergique (hypersensible) aux substances actives ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.
- chez l'enfant de moins de 6 ans.

Mises en garde et précautions d'emploi

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser SINUSPAX, comprimé à croquer.

L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au galactose, un déficit en lactase de Lapp ou un syndrome de malabsorption du glucose ou du galactose (maladies héréditaires rares).

L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au fructose, un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou un déficit en sucrase/isomaltase (maladies héréditaires rares).

Compte tenu de la présence de la souche *Silicea* dans la formule, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas d'otite ou de sinusite sans avis médical. Compte tenu de la présence de la souche *Hepar sulfur* dans la

formule, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas d'otite ou de sinusite sans avis médical.

Autres médicaments et SINUSPAX, comprimé à croquer :

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

SINUSPAX, comprimé à croquer avec des aliments, des boissons et de l'alcool :

Ce médicament est à prendre de préférence à distance des repas.

Grossesse et allaitement

- En l'absence de données expérimentales et cliniques et par mesure de précaution, l'utilisation de ce médicament est à éviter pendant la grossesse et l'allaitement.
- Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

SINUSPAX, comprimé à croquer contient du lactose, du saccharose et du mannitol.

3. COMMENT UTILISER SINUSPAX, comprimé à croquer ?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les indications de votre

médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Posologie

Réservé à l'adulte et l'enfant de plus de 6 ans.

Adultes : 2 comprimés à croquer 2 à 3 fois par jour.

Enfants de plus de 6 ans : 1 comprimé à croquer 2 à 3 fois par jour. Laisser fondre sous la langue, de préférence à distance des repas.

Mode d'administration

Voie sublinguale.

Fréquence d'administration

Espacer les prises dès amélioration et cesser les prises dès la disparition des symptômes.

Durée du traitement

La durée du traitement ne devra pas dépasser 10 jours.

Si vous avez pris plus de SINUSPAX, comprimé à croquer que vous n'auriez dû : Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre SINUSPAX, comprimé à croquer :

Ne prenez pas de dose double pour compenser le comprimé que vous avez oublié de prendre.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : www.ansm.sante.fr. En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER SINUSPAX, comprimé à croquer ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants. N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur la boîte. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Pas de précautions particulières de conservation.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Ce que contient SINUSPAX, comprimé à croquer :

Les substances actives sont :

Belladonna	3 DH ...20,0 mg,
Calcarea carbonica	
ostrearum	3 DH ...20,0 mg,
Calcarea fluorica	3 DH ...20,0 mg,
Cinnabaris	8 DH ...20,0 mg,
Hepar sulfuris	
calcareum	5 DH ...20,0 mg,
Hydrastis	
canadensis	3 DH ...20,0 mg,
Kalium	
bichromicum	5 DH ...20,0 mg,
Kalium	
sulfuricum	4 DH ...20,0 mg,
Manganum	
sulfuricum	3 DH ...20,0 mg,
Sabadilla	3 DH ...20,0 mg,
Silicea	5 DH ...20,0 mg,
Thuya	
occidentalis	2 DH ..20,0 mg.

Pour un comprimé de 500 mg. **Les autres composants sont :** Lactose, saccharose, mannitol (E421), stéarate de magnésium.

Aspect de SINUSPAX, comprimé à croquer et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de comprimés à croquer sous plaquettes thermoformées. Boîte de 3 plaquettes de 20 comprimés à croquer.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant
Titulaire / Exploitant / Fabricant
LABORATOIRES LEHNING
3 RUE DU PETIT MARAIS
57640 SAINTE-BARBE - FRANCE

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est le 07/09/2015.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site internet de l'ANSM (France).



Les laboratoires Lehning participent à CYCLAMED, association chargée de la collecte et de l'élimination des déchets issus de médicaments. Ils vous demandent en conséquence de rapporter à votre pharmacien l'emballage de ce médicament vide ou non.